

Ceude
Foache Freres

H. David

Paris, ce premier Vendémiaire, an troisième
de la République Française.



CITOYEN

LA société que j'avais formée, sous les auspices du citoyen Louis JULIEN, et sous la raison de GUILLOU, BAZIN, etc., étant dissoute, j'ai l'honneur de vous prévenir, que je viens d'en former une autre avec les citoyens THIBAUT et DAVID, sous la raison de FARCY, THIBAUT et DAVID, suivant la circulaire de l'autre part. j'espère, citoyen, que vous voudrez bien l'honorer de votre confiance: soyez persuadé qu'elle ne négligera rien pour la mériter; quelques soient les ordres que vous puissiez lui donner, elle les exécutera toujours avec le zèle et l'activité que votre confiance sera dans le cas de lui inspirer; d'ailleurs les citoyens Louis JULIEN et RILLIET, chez qui le citoyen THIBAUT a travaillé, l'espace de vingt-deux ans, pourront vous donner tous les renseignemens que vous desirerez sur sa conduite et sa manière de travailler.

Farcy

E. S. R. F.